



Mandataire pratique légales?

Par **angiedevil13**, le **10/06/2010** à **21:11**

Bonjour,

Je travaille maintenant depuis un an en tant que garde d'enfant pour un mandataire donc ceux sont les parents de l'enfant mes employeurs je n'ai jamais eu de contrat juste un email de cette société avec les horaires de garde pourtant il ne sont jamais respectés les parents récupèrent souvent l'enfant avant et donc ne payent s'ils l'ont récupéré avant. Il y a un trajet voiture ou l'essence n'est pas remboursée il représente 20km chaque semaine le mercredi je dois garder l'enfant de 9h à 14h et de 17h à 19h il y a une demi-heure de trajet de son domicile et du mien au lieu d'activité de l'enfant. Je n'ai rien contre les parents à qui la société n'a pas tout dit bien que quand je leur en ai parlé, ma cause ne les a pas trop intéressés. Donc je voudrais savoir qu'en pensez-vous?

Cordialement